

Délibération  
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 52  
Membres absents : 26  
Procurations : 10

Date de convocation : 19/09/2024  
Date de transmission : 01/10/2024  
Date de mise en ligne : 02/10/2024

Séance du 25 septembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 25 du  
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriannie, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. SCHNEIDER Patrice, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. FUCHS Gilbert (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale



## 9<sup>ème</sup> QUESTION

### Rénovation des panneaux d'information sur le sentier pédestre intitulé « Circuit de la Seigneurie » - Appel de fonds auprès des Communes de Dietwiller et Steinbrunn-le-Bas

(DELIBERATION n°2024-132)

Saint-Louis Agglomération assure la création et l'entretien des itinéraires figurant dans le projet communautaire des sentiers pédestres existants et à réaliser à court, moyen et long terme.

A ce titre, l'agglomération a entrepris la restauration de la signalétique et de l'iconographie des panneaux explicatifs des divers sentiers de randonnées thématiques déjà existants, dont

- la boucle « Tours et Chapelles » qui débute dans la commune de Schlierbach et traverse Dietwiller et Landser ;
- et la boucle « Circuit des Manoirs » qui relie Landser, Steinbrunn-le-Bas et Steinbrunn-le-Haut.

Ces deux circuits sont regroupés sous l'appellation « circuit de La Seigneurie » (plans ci-annexés) et présentent la particularité d'être à cheval sur la Communauté d'Agglomération de Saint-Louis et sur la Communauté d'Agglomération de Mulhouse. Ainsi, contrairement à Landser, Schlierbach, et Steinbrunn-le-Haut, communes membres de Saint-Louis Agglomération (SLA), les communes de Dietwiller et Steinbrunn-le-Bas sont, elles, dans le périmètre de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A).

Saint-Louis Agglomération ne prenant en charge que les coûts des panneaux de ses communes membres, il est demandé aux communes de Dietwiller et Steinbrunn-le-Bas de subvenir aux frais engagés pour la fabrication et l'installation des panneaux qui seront installés sur leur ban communal. L'entretien des panneaux sera ensuite à la charge de la commune.

Il convient par conséquent de conclure une convention avec chacune des deux communes concernées, détaillant les modalités d'installation des panneaux sur la partie du sentier pédestre située sur le ban communal desdites communes et le versement de la contribution à Saint-Louis Agglomération.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le projet de convention financière annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer cette convention avec chacune des deux communes concernées, à savoir Dietwiller et Steinbrunn-le-Bas ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 30 septembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

